

4^e BIENNALE DE LA CRÉATION DES ARTS DÉCORATIFS
« 50 œuvres-50 créateurs »



Paris, Chapelle de la Salpêtrière du 10 au 19 septembre

NOTICE D'INFORMATION DES CANDIDATS

La 4^{ème} Biennale de la Création des Arts Décoratifs est organisée par l'association L'EAC du 10 au 19 septembre 2010 à l'Église St Louis de la Salpêtrière.

L'exposition réunira **50 œuvres** de **50 créateurs** pour présenter un instantané de la création contemporaine des arts décoratifs.

Nous attendons donc vos propositions les plus surprenantes, nous espérons être bluffés par votre maîtrise technique et par les matériaux utilisés.

Mais surtout, nous voulons donner le pouvoir à vos imaginaires débridés !



Dossier d'inscription :

Les inscriptions sont ouvertes à tous, mais limitées à un projet par créateur. Elles seront reçues jusqu'au 31 mars 2010 à L'EAC, 33 rue de Montreuil, 75011 Paris.

Contact : Tel 01 43 72 38 15 Fax 01 43 72 61 64 Email leac.asso@free.fr

Les frais d'inscription et de traitement des dossiers sont de 50 € (non remboursables).

Le dossier comprendra obligatoirement :

- un **chèque** de 50 € à l'ordre de l'EAC
- une **note d'intention** décrivant l'essence du projet du point de vue de l'auteur
- un **visuel** de l'œuvre qui sera réalisée
- un **descriptif** technique
- un **CV** de l'auteur illustré de précédentes réalisations

N.B. : Le jury ne dispose que d'un temps limité à accorder à l'examen des projets, il est donc conseillé d'être concis et synthétique.

Critères d'évaluation

Depuis son origine, la Biennale de la Création ambitionne de présenter l'excellence des savoir-faire, allée à des propositions créatives fortes.

Aucun thème n'est imposé, tous les matériaux et toutes les mises en œuvre sont possibles moyennant cependant un engagement de parfaite maîtrise technique.

Pour cette quatrième édition, nous avons décidé de privilégier la créativité, le jury sera donc particulièrement attentif à la qualité, à la cohérence et à l'originalité de la note d'intention du candidat, qui sera d'ailleurs utilisée pour le catalogue de l'exposition.

N.B. : Les dimensions majestueuses de la Chapelle ne se prêtent pas à des pièces de petite taille. Les œuvres d'envergure seront donc bienvenues !

Sélection

Tous les dossiers seront soumis à un jury composé de personnalités éminentes de la profession, du monde des arts et de membres de l'EAC, qui se réunira début avril 2010.

Les décisions du jury seront communiquées par écrit à tous les candidats dans les quinze jours suivant la délibération, elles seront sans appel.

Les candidats sélectionnés s'engagent à réaliser une œuvre conforme à sa description dans le dossier et à la livrer pour exposition selon les modalités prévues.

L'association l'EAC se réserve le droit de faire enlever l'œuvre en cas de non-concordance avec le projet sélectionné ou d'atteinte au respect du lieu (église consacrée).

Planning

- 31 mars 2010 : date limite de remise des dossiers d'inscription
- début avril 2010 : réunion du jury
- mi-avril 2010 : résultat des sélections
- fin juillet 2010 : collecte des visuels pour le catalogue
- 9 et 10 septembre 2010 : installation de l'exposition
- 10 septembre 2010 : vernissage

Scénographie

Chaque œuvre sera disposée sur un disque de moquette noire, et surmontée d'un « cierge » lumineux.

Ceci permettra d'éclairer les pièces ou simplement de les signaler dans le cas des luminaires.



Lieu d'exposition

Nous conseillons à tous ceux qui le peuvent d'aller visiter la Chapelle de la Salpêtrière pour s'imprégner de l'esprit du lieu.

L'exposition occupera les trois espaces principaux en enfilade (grisées sur le plan).

Le vernissage et la permanence des exposants se tiendront salle 4.

D'autres images peuvent être téléchargées sur le site de l'EAC

www.biennaledelacreation.com

